

Projet pédagogique

Association Cavale

Du 05 au 11 février

2023

SOMMAIRE

- I- Intro/organisateur.....page 1 à 3**

- II- Le séjour.....page 4 à 5**
 - A- L'équipe encadrante
 - B- La structure
 - C- Le public accueillis

- III- Les objectifs.....page 7 à 13**

- IV- A- Généraux et opérationnels**
 - B- Evaluation des objectifs « critères, indicateurs »

- V- Les non-négociables.....page 13 à 15**
 - A- Les non-négociables de l'équipe encadrante

Préambule ;

Ce projet concerne les séjours de l'association CAVALE sur le site du Loup-Garou. Préconçu dans ses grands axes par les directeur.ice.s du séjour, ce projet est co-construit par l'ensemble de l'équipe.

Il permet de clarifier la façon dont va se dérouler le séjour, et surtout d'expliquer quels objectifs sont poursuivis par l'équipe pédagogique. Ce projet pédagogique s'inscrit dans un tout : il découle directement du projet éducatif défendu par CAVALE et il est la base des projets d'animation (et donc des

activités) mis en place sur le séjour. Il pose le cadre de valeur dans lequel se déroulera le séjour.

Il en décline également les moyens de mise en œuvre. Il représente un engagement auprès des parents qui nous confie leurs enfants, auprès de l'association CAVALE qui nous confie la gestion du séjour qu'elle organise et auprès des jeunes qui participent au séjour.

Chaque membre de l'équipe est donc tenu d'agir en cohérence avec ce projet.

Bien que les vacances sont une mise entre parenthèse de la vie dites courante, c'est un moment qui **participe à l'éducation**. Il vient enrichir chaque individu d'une expérience au travers **d'activités d'animation et de la vie collective**. **Plus que jamais nous affirmons la nécessité des séjours de vacances.**

Première partie ; le projet pédagogique

I. Dossier d'implantation des séjours de vacances

Le territoire d'accueil de l'association Cavale se situe sur le site nommé le loup Garou qui se trouve dans la nouvelle communauté de communes du Cellois, cœur de Poitou, Val de Boutonne, Mellois, regroupé sous le nom de la communauté de communes « Mellois en Poitou».

Ce territoire est situé dans les Deux Sèvres, département faisant partie de la Nouvelle Aquitaine, dans l'ouest de la France. La ville la plus proche de la structure est Lezay (79).

C'est entre Niort et Poitiers que se trouve cet espace de verdure et de bon air frais. On peut y trouver de grands espaces verts au soleil et d'autres ombragés,

mais aussi un immense atelier de bricolage, une ferme pédagogique et même une écurie !

A. L'association CAVALE.

L'Association Cavale créée en 1989 et régie par Loi 1901, imagine, conçoit et organise l'intégralité de ses séjours de vacances agréés « Jeunesse et Sports » (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et « Jeunesse et Éducation Populaire », pour les enfants de 6 à 17 ans pendant toutes les périodes de vacances scolaires, de l'Académie de Poitiers.

La principale vocation de la structure et donc la première chose qu'elle défend, est que tous les enfants aient la possibilité de partir en vacances. Peu importe leurs origines géographiques et sociales, leurs différences liées à l'âge ou au physique. L'association a en effet à cœur de jouer un rôle éducatif. Elle souhaite proposer des vacances enrichissantes et garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants. L'association travaille avant, pendant et après les séjours de vacances. La pédagogie qu'elle propose est une pédagogie dite « active », bienveillante et qui respecte la singularité de chacun.e, à commencer par le rythme de chaque enfant.

Les objectifs éducatifs de l'association sont ;

- la liberté d'expression et de choix
- la découverte de nouvelles activités
- la sensibilisation aux questions environnementales.
- La découverte de la singularité de chacun (vivre ensemble, apprendre des autres...)

B. Une structure le loup Garou

Le Loup-Garou est une structure fonctionnant à l'année. En effet, il s'y déroule des classes découvertes, des ateliers extrascolaires (activités équestres, activités nature et bricolages, etc.) et les séjours de grandes et petites vacances. Il est aussi possible pour les particuliers de louer les lieux afin de fêter les événements qu'ils souhaitent. Dans cette structure il y a plusieurs permanent.e.s : animateur.ice.s professionnel.le.s, moniteur.ice d'équitation, des personnels de service et des personnels administratifs.

Au sein du Loup-Garou il y a trois bâtiments d'hébergement, deux campings, un bâtiment pour la restauration, une écurie, une ferme pédagogique, un atelier bricolage, une réserve pour le matériel d'animation et une cabane remplie de costumes. Ce lieu de séjours de vacances est très grand et permet donc de mettre en place beaucoup d'activités en extérieur. De plus, une forêt est présente à 5 minutes de marche pour découvrir la nature. Tout au long de l'été, les espaces utilisés seront bien définis par tranches d'âge et bâtiments.

C. Publics accueillies.

Nous accueillons sur le Loup-Garou des enfants et des jeunes de 6 à 13 ans. Ces jeunes sont issus de milieux socioculturels divers. Beaucoup d'enfants sont

suivis par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Il y a des conventions avec différents comités d'entreprise (AVEA la poste, Macif évaison, ACOLAD 86 ...). Nous avons également des conventions avec les CAF de plusieurs départements du Poitou-Charentes (16, 79, 17) ; ainsi certaines familles reçoivent des aides aux vacances. Certains enfants connaissent déjà le centre et ont l'habitude d'y venir en vacances.

La majorité de ces enfants viennent du Poitou-Charentes, néanmoins il n'est pas rare de compter dans nos séjours de vacances des enfants des quatre coins de la France et même des enfants d'origines étrangères.

De plus, nous accueillons aussi des jeunes en situation de handicap. Sur leur séjour, ils bénéficieront d'un accompagnement spécifique que l'on appelle "binôme".

A- L'équipe encadrante

Elyès Derbal occupera la fonction de **directeur** en formation BPJEPS, sur la totalité du séjour. Le directeur est garant du respect des orientations et des valeurs de l'association CAVALE. Il gère les relations entre les différents partenaires. En charge de la gestion de la vie quotidienne du centre, il est garant du budget et du suivi administratif. Il est garant de la sécurité physique et morale des enfants tout comme l'équipe d'animation. Il est responsable à tous les niveaux vis à vis de l'extérieur. Ce qui le conduit à disposer à l'intérieur du centre, d'un droit de regard permanent sur le bon fonctionnement, directement ou par l'intermédiaire des adultes ou des enfants. Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel. Il accompagne son équipe, et lui permet de construire son action en accord avec le projet pédagogique et les valeurs de l'association. Il joue un rôle de formation pour son équipe tout au long du séjour. Il détermine, avec l'équipe d'animation, les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement des séjours. Il organise l'accueil et le départ des enfants.

Marie-Angélique Droniou sera **animatrice** en tant que stagiaire confirmée, tout au long du séjour, elle sera garante de la sécurité physique et morale des enfants, devra participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ; participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur.e.s,

elle devra également encadrer et animer la vie quotidienne et les activités et accompagner les mineur.e.s dans la réalisation de leurs projets.

Axel Refit sera **animateur** diplômé BAFA et en cours de BAFD, tout au long du séjour, il sera garante de la sécurité physique et morale des enfants, devra participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ; participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineur.e.s, il devra également encadrer et animer la vie quotidienne et les activités et accompagner les mineur.e.s dans la réalisation de leurs projets.

Les animateur.ices devront mettre en place des règles, mais ces règles doivent être

coconstruites, modifiables et remises en question par les jeunes eux-mêmes. Cela fait partie de ce que nous souhaitons défendre : Comprendre et agir dans son propre environnement. Afin d'être un.e individu.e libre et autonome.

« Françoise Dolto à dit, je cite : autonomiser un enfant c'est le laisser prendre sa liberté et en user »

Il est important de rappeler que chaque membre de l'équipe d'animation est un adulte sous un contrat d'engagement éducatif. Ce qui veut dire iel a un engagement face à un employeur, mais surtout iel adhère à un projet, celui-ci étant celui de l'association CAVALE.

Le poste **d'assistant sanitaire**, sera occupé par Elyès Derbal, sera l'intermédiaire entre l'équipe d'animation en ce qui concerne le suivi sanitaire des séjours. Il est responsable de l'infirmierie, du suivi sanitaire, des soins et des pharmacies. Il gère les traitements sous ordonnance à administrer. Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateur.ice.s lorsqu'il y a besoin. Il prend les contacts avec les médecins rattachés au centre. Il gère les fiches sanitaires ainsi que le cahier d'infirmierie. Il est le référent en matière de santé auprès des familles notamment lors de l'accueil le dimanche. Il présentera les condensés des fiches sanitaires à l'équipe pédagogique. Au-delà des questions sanitaires il joue un rôle d'écoute active auprès des jeunes. Des permanences auront lieu dans la journée au sein de l'infirmierie.

Le poste **d'Hermès** sera occupé par Elyès Derbal, aura la charge de la communication extérieur. Accompagnés par l'équipe d'animation ou iels pourront envoyés des photos prise sur les différents temps d'animation, il devra notamment : Prendre des photos et créer une photothèque triée et

organisée pour compléter le facebook, distribuer le courrier pendant les temps de vie quotidienne. Il sera également référent du temps de téléphone de 17 heure à 19 heure.

III- Les objectifs OG et OP

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

→ Proposer un large panel d'activités pour laisser un maximum de choix à l'enfant.

- Seront mis en place des conseils d'enfants
- Seront mis en place des bilans de journée
- Seront mis en place des espaces de réflexion communs sur les choix d'activités
- Les activités avec intervenant.e.s sous inscription sans obligation

→ Mettre en place un lieu sécurisé et sécurisant afin de garantir le respect du rythme de tous/tes.

- Mise en place d'un réveil échelonné
- Mise en place d'espaces identifiés et identifiables dit « volcan » et « refuge » permettant à chacun/e de s'isoler en cas de besoin
- Mise en place d'espaces identifiés et identifiables dit « confessionnal », lieu d'écoute active, recueil de paroles encadrer par un membre de l'équipe choisi par l'enfant

REGLES DE VIES

L'équipe pédagogique est présente pour assurer la sécurité morale, physique et affective des de l'ensembles des acteur.ice.s du séjours. Pour ce faire nous avons décidés de quelques conditions sine qua non permettant le bon déroulé du séjour.

Les Règles de vies mise en place et garantie par l'équipe pédagogique qui s'appliqueront à toute personne présente sur le séjour sont :

- Le respect de son environnement, des autres, de soi-même et du matériel
- Le respect du consentement de chacun.e.s
- Respect de la vie de groupe : participation aux tâches de la vie quotidienne, entretien des lieux de vies et d'activités, respect du sommeil et du rythme de chacun.e.s
- La non-violence verbale, physique, psychologique envers les autres, soi-même, ou son environnement.

Ces règles seront vues, discutées et potentiellement modifiées avec elleux.

En cas de manquement à ces conditions de vie en collectivité sera mis en place des rencontres individuels progressive.

1. Rencontres avec animatrice
2. Rencontre avec Directeur
3. Appel responsable
4. En cas de non-retour suite à tout ces échanges la fin de séjour sera envisagé (la porte restera cependant ouverte pour un séjour futur)

Tu joues aux policiers, ils joueront au bandit.

Si tu joues à Bondieu, ils joueront au diable.

Si tu joues au geôliers, ils joueront au prisonnier.

Si tu es toi-même, ils seront bien embêté ! Extrait de Graines de Crapules FD.

L'association Cavale défend des valeurs fortes et une pédagogie propre à ses revendications. L'association Cavale revendiquant pleinement les pédagogies de l'éducation populaire, nous tentons d'adapter cette volonté sur le terrain comme suit :

- L'adulte ne crie pas sur l'enfant *« Je ne pars pas des faits pour y réagir (par exemple, l'enfant crie, donc je m'affole, ou je le punis, ou je crie également), mais j'adopte une vision d'ensemble. » 1*

- La punition est remplacée par la **sanction**, réparation de la faute commise ; *« Les punitions constituent un recours très tentant, car elles ont fait partie*

intégrante de l'éducation que nous avons reçue. Elles apparaissent comme un des droits évidents dont l'adulte dispose pour se faire respecter et obéir. »2

- Le rythme de l'enfant est respecté
- Aucune forme d'humiliation, de maltraitance ou de négligence n'est permise
- La parole de l'enfant est prise en compte dans l'élaboration de son séjour (conseils, temps de concertation, règles de vie fixées avec lui.elle, ...)
- Le planning d'activité ne sera pas fixe et immuable afin de permettre à l'enfant de s'essayer à des envies/activités spontanées
- Aménager l'espace de sorte à laisser le libre choix et à susciter des activités spontanées. **« Leurs défauts sont comme des poils : plus on les coupe, plus il repousse dur ! »**

B- Evaluation des objectifs :

Objectifs	Critères	Indicateurs
→ Proposer un large panel d'activités pour laisser un maximum de choix à l'enfant.	Des outils facilitant le choix ont-ils été mis en place ?	L'équipe pédagogique à réfléchi à différents outils afin de faciliter au maximum le choix de l'enfant, en proposant des conseils d'enfant, des espaces de discussion, des temps ritualisés et des bilan de journées.
→ Mettre en place un lieu sécurisé et sécurisant afin de garantir le respect du rythme de tous/tes.	Des espaces ont-ils été mis en place afin de garantir à la fois le rythme et la sécurité des mineur.e.s ?	L'équipe pédagogique à penser à définir avant l'arrivée des enfants des espaces d'écoute, de recueil de parole, un espace dit « défouloir », identifiable par les couleurs afin de garantir au mieux la sécurité et enfin les enfants seront libre de

		se lever selon leurs besoins physiologiques.
--	--	--

7h30/9h30	Lever	Les enfants auront la possibilité de se lever de manière échelonnée, pour veiller au respect du rythme de chacun.e.s. Des espaces seront aménagés pour les enfants reveillés afin qu'ils ne reveillent pas les enfants qui dorment
8h15/9h45	Petit Déjeuner	Chacun son rythme ! Nous serons vigilants au respect du rythme des enfants. Le levé étant échelonné le petit déjeuner le sera aussi
9h45/10h15	Rangement chambre / habillage / brossage de dents	Le rangement des chambres est indispensable : aérer les draps, étendre les serviettes, ranger ce qui traîne... Ceci est essentiel pour permettre une bonne hygiène dans la

		chambre et au personnel technique de faire un brin de ménage. Nous ferons en sorte de rendre cela ludique pour les enfants.
10h30/12h	Activité du matin	Activité avec intervenant.e.s ou activité préparée avec l'équipe d'animation.
12h15/13h15	Repas du midi	Les enfants mettront et débarrasseront la table à tour de rôle. L'équipe sera attentive à ce que tout le monde mange à sa faim et au gaspillage.
13h30/14h45	Temps Chill	Les enfants ont besoin d'un temps de digestion, pendant lequel ils pourront se reposer ou pratiquer une activité dans le calme.
15h/16h30	Activité de l'après-midi	Activité avec intervenant.e.s ou activité préparée avec l'équipe d'animation.

16h30/17h	Goûter + Conseil d'enfant	Les enfants partageront leur goûter ensemble lors du quel il y aura un temps d'échange sur la vie de groupe.
17h/18h45	Douche + Quartier Libre	L'hygiène : nous serons vigilants à ce que les enfants se douche au moins une fois par jour, change de vêtements et se brosse les dents.
19h/20h	Repas du soir	Les enfants mettront et débarrasseront la table à tour de rôle. L'équipe sera attentive à ce que tout le monde mange à sa faim et au gaspillage.
20h/21h 21h/22h	Veillée (6-9 ans) Veillée (10-13 ans)	Les enfants pratiqueront une activité choisie conjointement avec l'équipe d'animation.
21h-21h30 22h-22h30	Coucher (6-9 ans) Coucher (10-13 ans)	Le coucher sera échelonné et doit respecter le rythme de chaque enfant, et leur permettra de réaliser un rituel afin de bien dormir. Quelque soit les besoins, l'équipe d'animation veillera à ce

		qu'il soit respecter au mieux pour chacun.e.s
--	--	---

IV- Les non-négociables auprès de l'équipe encadrante

- L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants
- L'animateur ne doit pas frapper un enfant ou l'humilier de quelque manière que ce soit
- L'animateur se doit d'être assidu dans son travail (respect des horaires, présence active, investissement, ponctualité)
- L'animateur doit surveiller son langage et son comportement en présence et envers les enfants et les adultes
- L'animateur se doit d'être irréprochable concernant tout harcèlement, harcèlement sexuel ou tout propos déplacés par rapport à ce sujet envers les enfants et ses collègues.
- Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention dans le cadre du travail, ou dans le cadre d'une activité répondant aux besoins du projet pédagogique (et non pour une utilisation personnelle)

- La notion de respect entre animateurs, dans l'équipe pédagogique et envers les enfants
- Le respect des locaux, du matériel mis à disposition